

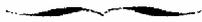
+

Budget Général

DES DÉPENSES ET SERVICES

DU ROYAUME,

POUR L'EXERCICE 1844.



BUDGET GÉNÉRAL DES DÉPENSES DU ROYAUME.

TITRE I^{er}. — DETTE PUBLIQUE.

NUMÉRO des articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
CHAPITRE PREMIER.				
<i>Service de la dette.</i>				
1	Arrérages de deux inscriptions au grand-livre des rentes créées sans désignation de capital, l'une de portée au nom de la ville de Bruxelles, en vertu de la loi du 4 décembre 1842, l'autre de créée au profit du Gouvernement du royaume des Pays-Bas, en exécution du § 1 ^{er} de l'article 65 du traité du 5 novembre 1842 . . .	300,000 "	846,560 "	1,146,560 "
2	Intérêts des capitaux inscrits au grand-livre de la dette publique à 2 ½ p. % , en exécution des §§ 2 à 7 inclus de l'article 65 du même traité . . .			9,735,440 78 "
5	Intérêts de l'emprunt de 100,800,000 francs, à 5 p. % , autorisé par la loi du 16 décembre 1851. . .	5,040,000 "		6,048,000 "
	Dotation de l'amortissement de cet emprunt	1,008,000 "		
4	Frais relatifs au paiement des intérêts et à l'amortissement dudit emprunt et arriérés pour les exercices 1842 et 1845			140,000 " 12,600 "
5	Intérêts de l'emprunt de 50,000,000 de francs, à 4 p. % , autorisé par la loi du 18 juin 1856.	1,200,000 "		1,500,000 "
	Dotation de l'amortissement de cet emprunt	500,000 "		
6	Frais relatif au paiement des intérêts et à l'amortissement du même emprunt.			4,500 "
7	Intérêts de l'emprunt de 50,850,800 francs, à 5 p. % , autorisé par la loi du 25 mai 1858.	1,525,524 "		2,054,052 "
	Dotation de l'amortissement de cet emprunt.	508,508 "		
8	Frais relatifs au paiement des intérêts et à l'amortissement dudit emprunt			54,000 "
9	Intérêts de l'emprunt de 86,940,000 francs, à 5 p. % , autorisé par la loi du 26 juin 1840.	4,547,000 "		5,216,400 "
	Dotation de l'amortissement de cet emprunt.	869,400 "		
10	Frais relatifs au paiement des intérêts et à l'amortissement de cet emprunt et arriérés pour les exercices 1842 et 1845			150,000 " 9,500 "
11	Intérêts de l'emprunt de 28,621,718 francs 40 c ^s , autorisé par la loi du 29 septembre 1842	1,451,085 92		1,717,505 10 "
	Dotation de l'amortissement de cet emprunt.	286,217 18		
12	Frais relatifs au paiement des intérêts et à l'amortissement de cet emprunt et arriérés pour l'exercice 1845			45,000 "
	A REPORTER. . . . fr.			27,751,255 88 21,900 "

SUITE DE LA DETTE PUBLIQUE.

NUMÉRO des articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
	REPORT. . . . fr.	27,751,255 88	21,900 "	
15	Intérêts de l'empr ^t de fr. 1,481,481 48 c ^t , à 5 p. % _o , autorisé par ar- rêté Royal du 21 mai 1829, pour l'érection de l'entrepôt d'Anvers. 74,074 07			
	Dotation de l'amortissement de cet emprunt 14,814 81	88,888 88	"	
14	Frais relatifs au même emprunt.	200 "	"	
	En numéraire	"	250,000 "	
15	Indemnités pour } pertes causées } par les événe- } ments de guerre } de la révolution. } Intérêts à 5 p. % _o , sur 7,000,000 de francs, mon- tant approxima- tif des obliga- tions à créer 210,000 "			
	Dotation de l'amortissement des obli- gations à créer 70,000 "	280,000 "	"	29,659,510 47
16	Frais relatifs à l'émission, au paiement des intérêts et à l'amortissement des mêmes obligations . . .	5,000 "	10,000 "	
17	Intérêts et frais présumés de la dette flottante sur une émission éventuelle de 10,000,000 de francs.	"	500,000 "	
18	Intérêts de la dette viagère	"	5,500 "	
19	Intérêts à payer aux anciens concessionnaires de la Sambre canalisée	"	12,500 "	
20	Indemnité de reprise à payer à la Société concession- naire du canal de Bruxelles à Charleroy, aux ter- mes de l'art. 26 de la convention du 6 novembre 1854, entre cette Société et le Gouvernement . .	661,575 66	"	
21	Indemnité annuelle pour travaux à exécuter au ca- nal de Terneuzen (art. 20, § 6, et art. 23 du traité du 5 novembre 1842), 25,000 florins	52,910 05	"	
	A REPORTER. . . . fr.	28,839,610 47	799,700 "	29,659,510 47

SUITE DE LA DETTE PUBLIQUE.

NUMÉRO des articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
	REPORT. . . . fr.	28,859,610 47	799,700 "	29,659,310 47
	CHAPITRE II.			
	<i>Remunérations.</i>			
	Pensions ecclésiastiques. 330,000 "			
	— civiles 515,000 "			
	— civiles 187,000 "			
1	— militaires 2,100,000 "	3,155,000 "	5,000 "	
	— de l'Ordre Léopold 25,000 "			
	Arriéré de pensions de toute nature pour les exercices clôturés 5,000 "			
2	Remboursement à faire au Trésor néerlandais, en exécution du § 7 de l'art. 68 du traité du 5 no- vembre 1842, pour arrérages de pensions du 1 ^{er} juillet 1843 au 31 décembre 1844.	"	44,867 72	4,257,867 72
	Traitements d'attente (<i>wachtgelden</i>) 59,000 "			
3	— ou pensions supplémen- taires (<i>toelagen</i>) 45,500 "	"	89,000 "	
	Secours annuels (<i>jaarlyksche onder- standen</i>). 6,500 "			
4	Subvention à la caisse de retraite	944,000 "	"	
	CHAPITRE III.			
	<i>Fonds de dépôt.</i>			
1	Intérêts des cautionnements versés en numéraire pour la garantie de leurs gestions respectives, par des fonctionnaires comptables de l'État, par des receveurs communaux, des receveurs de bureaux de bienfai- sance, par des préposés de l'adminis- tration du chemin de fer, des cour- tiers, des agents de change, etc., soumis à fournir un cautionnement; et par des contribuables, des négo- cians, des commissionnaires, etc., pour garantie du paiement de droits de douanes, d'accises, etc., dont ils pourraient être éventuellement redevables au trésor public de l'État. 300,000 "			
	Arriéré sur des intérêts dus sur des exercices clôturés. 30,000 "	500,000 "	50,000 "	
2	Intérêts des consignations faites dans les caisses du Trésor public de l'État.	70,000 "	"	420,000 "
3	Intérêts et remboursements des consignations anté- rieures au 1 ^{er} octobre 1850	"	20,000 "	
	TOTAUX DU TITRE I^{er}. fr.	35,508,610 47	988,567 72	34,297,178 19

TITRE II. — DOTATIONS.

NUMÉRO des articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
CHAPITRE 1 ^{er} .				
Unique.	Liste civile (<i>Mémoire</i>).	2,751,522 75	»	2,751,522 75
CHAPITRE II.				
Unique.	Sénat.	22,000 »	»	22,000 »
CHAPITRE III.				
Unique.	Chambre des Représentants	404,850 »	»	404,850 »
CHAPITRE IV.				
<i>Cour des Comptes.</i>				
1	Membres de la Cour	45,586 20	»	} 151,286 20
2	Personnel des bureaux	71,000 »	»	
3	Matériel et dépenses diverses	16,900 »	»	
TOTAUX DU TITRE II. . . . fr.		5,509,458 95	»	5,509,458 95

TITRE III. — MINISTÈRE DE LA JUSTICE.

NUMÉRO des articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
CHAPITRE I^{er}.				
<i>Administration centrale.</i>				
1	Traitement du Ministre	21,000	"	209,300
2	— des fonctionnaires, employés et gens de service	159,000	"	
3	Matériel	20,000	"	
4	Frais d'impression des recueils statistiques	3,300	"	
5	Frais de route et de séjour	6,000	"	
CHAPITRE II.				
<i>Ordre Judiciaire.</i>				
1	COUR DE CASSATION. Personnel	253,800	"	1,926,970
2	— Matériel	4,500	6,000	
3	COUR D'APPEL. Personnel	542,720	"	
4	— Matériel	18,000	"	
5	Tribunaux de 1 ^{re} instance et de commerce	812,640	27,190	
6	Justices de paix et tribunaux de police	282,120	"	
CHAPITRE III.				
<i>Justice Militaire.</i>				
1	HAUTE COUR MILITAIRE. Personnel.	63,320	"	112,375
2	— Matériel	5,000	"	
3	Auditeurs militaires et prévôts	44,233	"	
CHAPITRE IV.				
<i>Frais de Justice.</i>				
1	Frais d'instruction et d'exécution	679,000	"	680,000
2	Indemnité pour le greffier de la Cour de Cassation, à charge de délivrer gratis toutes les expéditions ou écritures réclamées par le procureur général et les administrations publiques.	1,000	"	
CHAPITRE V.				
<i>Palais de Justice.</i>				
Unique.	Construction, réparations et loyer de locaux	55,000	80,000	115,000
A REPORTER. . . . fr		2,930,853	113,190	3,044,043

BUDGET GÉNÉRAL DES DÉPENSES DU ROYAUME.

SUIITE DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE.

NUMÉRO des articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
	REPORT. fr.	2,950,855	115,190	3,044,045
	CHAPITRE VI.			
	<i>Bulletin Officiel et Moniteur.</i>			
1	Impression du <i>Bulletin Officiel</i>	25,500	»	
2	— du <i>Moniteur</i>	70,000	»	
3	Abonnement au <i>Bulletin des Arrêts de la Cour de Cassation</i>	2,800	»	96,300
	CHAPITRE VII.			
	<i>Pensions et secours.</i>			
1	Pensions.	10,000	»	
2	Secours à des magistrats ou à des veuves et enfants mineurs de magistrats, qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à un secours, par suite d'une position malheureuse	10,000	»	25,000
3	Secours à des employés ou veuves et enfants mineurs d'employés dépendants du Ministère de la Justice, se trouvant dans le même cas que ci-dessus	5,000	»	
	CHAPITRE VIII.			
	<i>Cultes.</i>			
1	Culte catholique	3,906,047	50,000	
2	Id. protestant	57,900	»	
3	Id. israélite	11,000	»	4,124,947
4	Secours	100,000	»	
	CHAPITRE IX.			
	<i>Établissements de bienfaisance.</i>			
1	Frais d'entretien et de transport de mendiants et insensés, dont le domicile de secours est inconnu.	20,000	»	
2	Subsides à accorder extraordinairement à des établissements de bienfaisance et à des hospices d'aliénés.	120,000	»	315,000
3	Subsides pour les enfants trouvés et abandonnés, sans préjudice du concours des communes et des provinces.	175,000	»	
	À REPORTER. fr.	7,440,100	165,190	7,605,290

SUITE DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE.

NUMÉRO des articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
	REPORT. fr.	7,440,100	163,190	7,603,290
	CHAPITRE X.			
	<i>Prisons.</i>			
	SECTION 1^{re}. — Service domestique.			
1	Frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus, frais d'habillement et de couchage des gardiens et gratifications aux détenus.	1,153,000	»	
2	Traitements des employés attachés au service domestique	530,823	»	
3	Récompenses à accorder aux employés pour conduite exemplaire et actes de dévouement	3,000	»	
4	Frais d'impressions et de bureau	13,000	»	
5	Constructions nouvelles, réparations, entretien des bâtiments et du mobilier	450,000	100,000	3,217,525
	SECTION 2. — Service des travaux.			
6	Achat de matières premières et ingrédients pour la fabrication	900,000	»	
7	Gratifications aux détenus	170,000	»	
8	Frais d'impressions et de bureau	8,000	»	
9	Traitements et tantièmes des employés.	87,500	»	
	CHAPITRE XI.			
	<i>Frais de police.</i>			
1	Service des passe-ports	20,000	»	68,000
2	Autres mesures de sûreté publique.	48,000	»	
	CHAPITRE XII.			
Unique.	Dépenses imprévues	3,000	»	3,000
	CHAPITRE XIII.			
Unique.	Pour solde de dépenses arriérées concernant des exercices dont les Budgets sont clos.	8,000	»	8,000
	TOTAUX DU TITRE III. fr.	10,658,425	263,190	10,901,615

TITRE IV. — MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

NOMBRE des articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
CHAPITRE I^{er}.				
<i>Administration centrale.</i>				
1	Traitement du Ministre	21,000	"	129,000
"	Frais de représentation (pour mémoire)	"	"	
2	Traitement des fonctionnaires, employés et gens de serv.	62,000	"	
5	Frais des commissions d'examen	2,000	"	
4	Pensions à accorder à des fonctionnaires, employés et gens de service	2,000	"	
5	Matériel	52,000	"	
6	Achat de décorations de l'Ordre Léopold	10,000	"	
CHAPITRE II.				
<i>Traitements des Agents politiques.</i>				
1	Autriche.	40,000	"	581,500
2	Confédération Germanique	40,000	"	
5	France	60,000	"	
4	Grande-Bretagne	80,000	"	
5	Pays-Bas.	50,000	"	
6	Italie	40,000	"	
7	Prusse	50,000	"	
8	Turquie	40,000	"	
9	Bésil.	21,000	"	
10	Danemarck	15,000	"	
11	Espagne	15,000	"	
12	États-Unis	25,500	"	
15	Grèce.	15,000	"	
14	Hanovre, villes libres et Anseatiques de Hambourg, Brême et Lubecq	15,000	"	
15	Portugal.	15,000	"	
16	Sardaigne	15,000	"	
17	Suède	15,000	"	
CHAPITRE III.				
Unique.	Traitements des agents consulaires, et indemnités à quelques agents non rétribués	110,000	"	110,000
CHAPITRE IV.				
Unique.	Traitements des agents politiques et consulaires en inactivité, de retour de leurs missions, sans qu'ils y soient remplacés	10,000	"	10,000
CHAPITRE V.				
Unique.	Frais de voyage des agents du service extérieur et d'administration centrale, frais de courriers, estafettes et courses diverses	70,000	"	70,000
CHAPITRE VI.				
Unique.	Frais à rembourser aux agents du service extérieur.	75,000	"	75,000
CHAPITRE VII.				
Unique.	Missions extraordinaires et dépenses imprévues	50,000	"	50,000
TOTAUX DU TITRE IV. fr.		995,500	"	995,500

TITRE V. — MARINE.

NUMÉRO des articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
	CHAPITRE 1 ^{er} .			
	<i>Administration centrale.</i>			
1	Personnel	6,050	"	9,550
2	Matériel	3,500	"	
	CHAPITRE II.			
	<i>Bâtiments de guerre.</i>			
1	Personnel	297,471	"	547,267
2	Matériel	249,796	"	
	CHAPITRE III.			
Unique.	Magasin de la marine	11,200	"	11,200
	CHAPITRE IV.			
Unique.	Pilotage	542,000	"	542,000
	CHAPITRE V.			
Unique.	Service des bateaux à vapeur de l'Escaut	48,758	"	48,758
	CHAPITRE VI.			
Unique.	<i>British Queen</i>	"	15,000	15,000
	CHAPITRE VII.			
Unique.	Police maritime	30,000	"	30,000
	CHAPITRE VIII.			
Unique.	Secours maritimes (sauvetage)	16,500	"	16,500
	CHAPITRE IX.			
Unique.	Secours aux marins blessés, frais d'hôpital et secours aux veuves d'officiers de marine, qui, n'ayant pas de droits à la pension, se trouvent dans une position malheureuse.	4,000	"	4,000
	CHAPITRE X.			
Unique.	Construction de deux bateaux pilotes pour la station d'Ostende.	"	42,000	42,000
	TOTAUX DU TITRE V. fr.	1,009,275	57,000	1,066,275

TITRE VI. — BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

NUMÉRO des articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
CHAPITRE I^{er}.				
<i>Administration centrale (Personnel).</i>				
1	Traitement du Ministre	21,000	"	
2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service	157,000	"	
<i>Matériel.</i>				
3	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage, chauffage et menues dépenses	24,000	"	186,000
<i>Frais de déplacement.</i>				
4	Frais de route et de séjour, courriers extraordinaires.	4,000	"	
CHAPITRE II.				
<i>Pensions et secours.</i>				
1	Pensions à accorder à des fonctionnaires ou employés.	5,000	"	
2	Secours à d'anciens employés belges aux Indes ou à leurs veuves.	7,570	80	
5	Secours à des fonctionnaires ou veuves de fonctionnaires, à des employés ou veuves d'employés, qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse	7,000	"	19,570 80
CHAPITRE III.				
<i>Statistique générale.</i>				
Unique.	Frais de publication des travaux de la direction de la statistique générale et de la commission centrale, ainsi que des commissions provinciales	25,000	"	25,000 "
CHAPITRE IV.				
<i>Frais de l'administration dans les provinces.</i>				
1	Province d'Anvers	121,477	"	
2	— de Brabant	124,275	"	
3	— de la Flandre occidentale.	150,757	"	
4	— de la Flandre orientale	155,448	"	
5	— de Hainaut	140,958	"	
6	— de Liège	125,550	"	
7	— de Limbourg	104,545	40	
8	— de Luxembourg.	110,691	"	
9	— de Namur	104,265	"	
10	Frais de route et de tournées des commissaires d'arrondissement	18,500	"	1,172,564 40
<i>Frais de milice.</i>				
11	Indemnité des membres des conseils de milice (qu'ils résident ou non au lieu où siège le conseil) et des secrétaires de ces conseils. — Frais d'impressions et de voyages pour la levée de la milice et pour l'inspection des miliciens semestriers. — Vacations des officiers de santé en matière de milice. — Primes pour arrestations de réfractaires	58,540	"	
A REPORTER. fr.		1,402,955 20		1,402,955 20

SUITE DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

NUMÉRO des articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
	REPORT. . . . fr.	1,402,955 20	"	1,402,955 20
	CHAPITRE V.			
1	Encouragements divers pour l'amélioration de la voirie vicinale	100,000 "	"	150,000 "
2	Complément des frais de confection des plans généraux de délimitation des chemins vicinaux. . .	"	50,000 "	
	CHAPITRE VI.			
Unique.	Service de santé et académie royale de médecine .	45,000 "	"	45,000 "
	CHAPITRE VII.			
Unique.	Frais de célébration des fêtes nationales	50,000 "	"	50,000 "
	CHAPITRE VIII.			
	<i>Eaux de Spa.</i>			
1	Traitement du contrôleur des jeux et autres dépenses.	2,220 "	"	22,220 "
2	Frais de réparation des monuments de la commune de Spa	20,000 "	"	
	CHAPITRE IX.			
Unique.	Subside aux provinces de Luxembourg et de Limbourg pour la construction de deux nouvelles casernes de gendarmerie, l'une à St-Hubert, et l'autre à Tongres	"	20,000 "	20,000 "
	CHAPITRE X.			
	<i>École de médecine vétérinaire, etc.</i>			
1	École de médecine vétérinaire et d'agriculture de l'État.— Jury d'examen	155,500 "	"	177,500 "
2	Subside à la société d'horticulture de Bruxelles . .	24,000 "	"	
	CHAPITRE XI.			
	<i>Fonds d'agriculture.</i>			
Unique.	Encouragement à l'agriculture	595,000 "	"	595,000 "
	CHAPITRE XII.			
	<i>Milice.</i>			
Unique.	Frais d'impression des listes alphabétiques . . .	1,600 "	"	1,600 "
	CHAPITRE XIII.			
	<i>Garde civique.</i>			
Unique.	Frais de voyage de l'Inspecteur général de la garde civique, des aides-de-camp qui l'accompagnent, et frais de bureau de l'état-major; achat, réparations et entretien des armes et équipements de la garde civique	20,000 "	"	20,000 "
	A REPORTER. . . . fr.	2,192,255 20	70,000 "	2,262,255 20

SUITE DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

NUMÉRO des articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
	REPORT. . . . fr.	2,192,255 20	70,000 "	2,262,255 20
	CHAPITRE XIV. <i>Récompenses honorifiques et pécuniaires.</i>			
Unique.	Médailles ou récompenses pécuniaires pour actes de dévouement et de courage	5,000 "	"	5,000 "
	CHAPITRE XV. <i>Légion d'Honneur et Croix de fer.</i>			
Unique.	Dotation en faveur de légionnaires et de veuves de légionnaires peu favorisés de la fortune, et pension de 100 francs par personne aux décorés de la croix de fer, non pensionnés d'autre chef, qui sont dans le besoin.	76,000 "	"	76,000 "
	CHAPITRE XVI. <i>Commerce.</i>			
1	Écoles de navigation	16,000 "	"	
2	Chambres de Commerce	12,000 "	"	
5	Portion imputable sur l'exercice 1844 de la garantie accordée par le Gouvernement pour l'exportation des produits de l'industrie cotonnière	"	65,000 "	
4	Frais divers et frais de rédaction et de publication de la statistique industrielle et agricole.	45,500 "	"	
5	Encouragements pour la navigation à vapeur entre les ports belges et ceux d'Europe, ainsi que pour la navigation à voiles, sans que, dans l'un ni dans l'autre cas, les engagements puissent obliger l'État au delà du crédit alloué pour l'année 1844, et sans que les subsides puissent excéder 40,000 fr. par service	115,000 "	"	388,500 "
6	Primes pour construction de navires	40,000 "	"	
7	Pêche nationale	95,000 "	"	
	CHAPITRE XVII. <i>INDUSTRIE.</i> <i>Dépenses diverses pour le soutien et le développement de l'industrie.</i>			
1	Encouragements à l'industrie	105,000 "	"	
2	Musée de l'industrie nationale	40,000 "	"	178,000 "
5	Primes et encouragements aux arts mécaniques et à l'industrie, aux termes de la loi du 25 janv. 1817, n° 6, sur les fonds provenant des droits de brevets, publications de brevets et tous frais d'administration et de délivrance de brevets (<i>Personnel et Matériel</i>)	55,000 "	"	
	A REPORTER. . . . fr.	2,774,755 20	155,000 "	2,909,755 20

SUITE DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

NUMÉRO des articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
	REPORT. . . . fr.	2,774,755 20	155,000 "	2,909,755 20
	CHAPITRE XVIII.			
	INSTRUCTION PUBLIQUE.			
	<i>Enseignement supérieur.</i>			
1	Traitements des fonctionnaires et employés des deux universités de l'État. — Bourses. — Médailles et subsides pour le matériel	621,800 "	" "	
2	Frais des jurys d'examen pour les grades académiques et dépenses du concours universitaire	79,100 "	" "	
	<i>Enseignement moyen.</i>			
3	Frais d'inspection des athénées et collèges	7,500 "	" "	
4	Subsides annuels aux établissements d'enseignement moyen et industriel (écoles de Gand et de Verviers), autres que les écoles d'arts et métiers et les ateliers d'apprentissage	167,100 "	" "	1,581,500
5	Indemnités aux professeurs démissionnés des athénées et collèges	5,000 "	" "	
	<i>Enseignement primaire.</i>			
6	Frais d'inspection. — Frais des écoles normales et des écoles primaires supérieures. — Dépenses des cours normaux. — Encouragements, subsides aux communes et secours	681,000 "	" "	
7	Subsides pour l'enseignement à donner aux sourds-muets et aux aveugles	20,000 "	" "	
	CHAPITRE XIX.			
1	SECTION 1 ^{re} . — Lettres et sciences	185,000 "	52,000 "	
	SECTION 2. — <i>Archives du Royaume.</i>			
2	Frais d'administration (<i>Personnel</i>).	21,550 "	" "	
3	Id. (<i>Matériel</i>)	2,600 "	" "	
4	Frais de publication des inventaires des archives	4,000 "	" "	
5	Archives de l'État dans les provinces; frais de recouvrement de documents provenant des archives, tombés dans des mains privées; frais de copies de documents concernant l'histoire nationale	15,000 "	" "	
6	Frais de classement et de l'inventaire des archives de la secrétairerie d'État Allemande	2,400 "	" "	
7	Location de la maison servant de succursale au dépôt général des archives de l'État	5,500 "	" "	561,550 "
8	SECTION 3. — Beaux-arts	208,000 "	19,000 "	
9	Monument de la place des Martyrs	2,000 "	8,000 "	
10	2 ^e septième pour l'exécution de la statue équestre de Godefroid de Bouillon	" "	12,500 "	
11	Monuments à élever aux grands hommes de la Belgique, avec le concours des villes et des provinces; médailles à consacrer aux événements mémorables.	10,000 "	" "	
12	Subsides aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la conservation des monuments, et commission royale des monum ^{ts} .	56,000 "	" "	
	CHAPITRE XX.			
Unique.	Dépenses imprévues et travail extraordinaire	18,000 "	" "	18,000 "
	TOTAUX DU TITRE VI. fr.	4,865,905 20	206,500 "	5,070,405 20

TITRE VII. — MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

NUMÉRO des articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
CHAPITRE I^{er}.				
<i>Administration centrale.</i>				
1	Traitement du Ministre	21,000	"	
2	Id. des fonctionnaires, employés et gens de service	91,850	"	
3	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, chauffage, éclairage, menues dépenses	31,600	"	161,450
4	Ameublement de l'hôtel du Ministère	"	9,000	"
5	Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et employés de l'administration centrale.	8,000	"	
CHAPITRE II.				
PONTES ET CHAUSSÉES. — CANAUX, RIVIÈRES. — POLDERS. — PORTS ET CÔTES. — BATIMENTS CIVILS. — PERSONNEL DES PONTES ET CHAUSSÉES.				
<i>Ponts et chaussées.</i>				
1	Entretien et amélioration des routes, construction de routes nouvelles, ponts à bascule, études de projets.	2,700,000	"	
2	Plantations	30,000	"	
<i>Canaux, rivières, polders.</i>				
3	Service des canaux de Gand au Sas-de-Gand, de Maestricht à Bois-le-Duc, de Pommerœul à Antoing et de la Sambre	544,861 50	85,500	"
4	Service du canal de Bruxelles à Charleroy	121,056	"	
5	Id. de l'Escaut	29,689	120,269 62	
6	Id. de la Lys	30,411 50	27,500	"
7	Id. de la Meuse dans les provinces de Liège et de Namur	40,800	200,000	"
8	Id. de la Meuse dans le Limbourg	5,800	146,200	"
9	Id. de la Dendre	18,100	19,700	"
10	Id. du Rupel, de la Dyle et du Demer	5,900	"	
11	Travaux aux voies navigables de second ordre. — Frais d'études et de levée de plans. — Instruments.	"	60,000	"
12	Travaux à faire pour obvier aux inondations de la vallée de la Senne	"	52,125 19	
13	Troisième quart de la part de l'État dans les travaux d'amélioration de la navigation de Bruges vers Dunkerke et de l'écoulement des eaux	"	72,060	"
14	Service des canaux de Gand à Ostende	50,195 01	15,268	"
15	Id. des bacs et bateaux de passage	20,000	"	
16	Id. des polders	21,000	5,000	"
<i>Ports et côtes.</i>				
17	Ports d'Ostende et de Nieuport, côte de Blankenberghe	201,182 55	5,500	"
18	Phares et fanaux	597 57	2,500	"
ADDITIONS DU CHAPITRE II A REPORTER. . . . fr.		3,617,372 93	789,420 81	
A REPORTER LE TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} fr.		152,450	9,000	161,450

SUITE DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

NUMÉRO des articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
	REPORT DU TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} fr.	132,450 »	9,000 »	161,450 »
	SUITE DU CHAPITRE II, REPORT. fr.	5,617,572 93	789,420 81	
	<i>Bâtiments civils.</i>			
19	Entretien et réparations des hôtels, édifices et monuments de l'État	52,600 »	»	4,986,693 74
20	Constructions nouvelles et travaux d'amélioration	»	72,100 »	
	<i>Personnel des ponts et chaussées.</i>			
21	Traitements des ingénieurs et conducteurs. -- Frais de bureau et de déplacement, indemnités et dépenses éventuelles	455,000 »	»	
	CHAPITRE III.			
	CHEMIN DE FER. — POSTES.			
	<i>Chemin de fer.</i>			
1	Administration générale	291,500 »	»	6,867,546 »
2	Service de l'entretien des routes et des stations	1,477,500 »	»	
5	Id. de la locomotion et de l'entretien du matériel.	2,757,000 »	»	
4	Id. des transports	1,190,800 »	»	
	<i>Postes.</i>			
5	Personnel des postes	800,000 »	»	
6	Matériel	570,546 »	»	
	CHAPITRE IV.			
	<i>Mines.</i>			
1	Conseil des mines	45,600 »	»	256,900 »
2	Traitements des ingénieurs et conducteurs, frais de bureau et de déplacement, et dépenses éventuelles par suite de promotions ou d'admissions dans le corps	156,500 »	»	
5	Subsides aux caisses de prévoyance, secours et récompenses aux personnes qui se sont distinguées par des actes de dévouement	45,000 »	»	
4	Impressions, achats de livres et d'instruments, encouragements et subventions pour la publication de plans et de mémoires, essais et expériences	10,000 »	»	
	CHAPITRE V.			
	<i>Secours.</i>			
Unique.	Secours à des employés, veuves ou familles d'employés qui n'ont pas de droits à la pension.	5,000 »	»	5,000 »
	CHAPITRE VI.			
	<i>Dépenses imprévues.</i>			
Unique.	Dépenses imprévues	50,000 »	»	50,000 »
	TOTAUX DU TITRE VII. fr.	11,454,868 93	870,520 81	12,505,589 74

TITRE VIII. — MINISTÈRE DE LA GUERRE.

NUMÉRO des articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
CHAPITRE I^{er}.				
<i>Administration centrale.</i>				
1	Traitement du Ministre	21,000	»	
2	Id. des employés.	160,000	»	
3	Supplément aux officiers et autres militaires attachés au Département de la Guerre.	13,000	»	
4	Matériel du Ministère.	40,000	»	263,000 »
5	Dépôt de la Guerre	19,000	»	
6	Secours à d'anciens militaires et employés du Dé- partement de la Guerre, à des veuves et enfants mineurs	10,000	»	
CHAPITRE II.				
SOLDES ET MASSES. — FRAIS DIVERS DES CORPS.				
SECTION PREMIÈRE.— <i>Solde de l'état-major.</i>				
1	État-major général	373,000	»	
2	État-major des places.	226,756	50	
3	Service de l'intendance militaire.	113,828	»	
4	Id. de santé	507,279	70	1,247,864 20
5	Indemnité aux généraux, commandants des corps et officiers dans une position spéciale	23,000	»	
SECTION 2. — <i>Solde et habillement des diverses armes.</i>				
1	Infanterie	9,570,487	63	288,512 37
2	Cavalerie	2,971,116	93	65,883 05
3	Artillerie.	2,595,578	71	29,421 29
4	Génie.	684,510	72	5,689 28
5	Gendarmerie	»	1,588,000	»
SECTION 3. — <i>Masses des corps, frais divers et indemnités.</i>				
1	Masse de pain	1,303,200	64	»
2	Id. de fourrages	2,698,993	»	5,005 »
3	Id. d'entretien du harnachement. — Traitement et ferrure des chevaux	74,000	»	»
4	Id. de renouvellement du harnachement et de la buffleterie.	70,000	»	»
5	Id. de casernement des chevaux	80,000	»	»
6	Id. id. des hommes.	620,493	93	»
7	Frais de route et de séjour des officiers	100,000	»	6,311,796 39
8	Transports généraux et autres	60,000	»	»
9	Primes de rengagement	4,000	»	»
10	Chauffage et éclairage des corps-de-garde.	75,000	»	»
11	Vivres de campagne aux camps, logement et nourri- ture en route	567,000	»	»
12	Remonte.	324,100	»	»
13	Frais de bureau et d'administration des corps	350,000	»	»
A REPORTER. . . . fr.		25,439,149	80	1,980,510 99
				25,419,660 79

SUITE DU MINISTÈRE DE LA GUERRE.

NUMÉRO des articles	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
	Report. . . . fr.	25,459,149 80	1,980,510 99	25,419,660 79
	CHAPITRE III.			
	<i>École militaire.</i>			
1	Traitements et indemnités	52,825 99	"	150,000 "
2	Enseignement	66,752 61	"	
3	Solde des élèves	26,120 12	"	
4	Dépenses d'administration	24,521 28	"	
	CHAPITRE IV.			
	<i>Matériel du service de santé et hôpitaux.</i>			
1	Pharmacie centrale	94,000 "	"	300,400 "
2	Solde, suppléments de solde et pain des malades. . .	585,400 "	"	
3	Loyer des bâtiments, réparations	25,000 "	"	
	CHAPITRE V.			
	<i>Matériel de l'Artillerie et du Génie.</i>			
1	Matériel de l'Artillerie	486,992 "	55,008 "	1,659,550 "
2	Id. du Génie	687,550 "	452,000 "	
	CHAPITRE VI.			
	<i>Traitements divers.</i>			
1	Traitements temporaires de non-activité, réforme, etc.	294,014 77	"	355,800 "
2	Id. des aumôniers	52,500 "	"	
3	Id. d'employés temporaires	5,850 "	"	
4	Pensions de militaires décorés sous l'ancien Gouver- nement et secours sur le fonds de Waterloo . . .	25,435 25	"	
	CHAPITRE VII.			
Unique.	Dépenses imprévues	44,589 21	"	44,589 21
	TOTAUX DU TITRE VIII. . . . fr.	25,664,481 01	2,465,518 99	28,150,000 "

TITRE IX. — MINISTÈRE DES FINANCES.

NUMÉRO des articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRA ORDINAIRES.	
CHAPITRE 1^{er}.				
<i>Administration centrale.</i>				
1	Traitement du Ministre	21,000	"	
2	Id. des fonctionnaires et employés	456,400	16,000	
3	Frais de tournées	8,000	"	
4	Matériel	40,000	"	
5	Service de la monnaie.	7,200	"	
6	Multiplication des coins et coussinets pour la fabrication des diverses monnaies et frais de comptage	50,000	"	908,600
7	Achat de matières et frais de fabrication de pièces de 1 et de 2 centimes	"	210,000	
8	Magasin général des papiers	117,000	"	
9	Frais de publication et rédaction de documents statistiques	25,000	"	
CHAPITRE II.				
<i>Administration du Trésor dans les provinces.</i>				
1	Traitements des directeurs	86,550	"	
2	Caissier général de l'État	250,000	"	336,550
CHAPITRE III.				
<i>Administration des contributions directes, cadastre, douanes et accises, de la garantie des matières d'or et d'argent, etc.</i>				
1	Traitements des employés du service sédentaire.	865,400	"	
2	Remises et indemnités des comptables.	1,710,000	"	
3	Traitements des employés du service actif.	3,158,500	"	
4	Id. id. de la garantie	45,860	"	
5	Id. des vérificateurs des poids et mesures	52,100	"	
6	Id. des avocats de l'administration	35,670	"	
7	Frais de bureau et de tournées	186,650	"	
8	Indemnités	266,800	"	8,722,351 52
9	Matériel.	140,000	"	
10	Crédit pour opérations cadastrales dans le Luxembourg et le Limbourg	"	209,371 52	
11	Indemnité pour les transcriptions de mutations, etc., dans les bureaux de conservation au chef-lien des provinces cadastrées	25,000	"	
12	Frais généraux d'administration de l'entrepôt d'Anvers, entretien des bâtiments, etc.	51,000	"	
A REPORTER. . . . fr.		9,552,130	453,571 52	9,967,501 52

SUITE DU MINISTÈRE DES FINANCES.

NUMÉRO des articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
	REPORT. fr.	9,552,150 »	455,571 52	9,967,801 52
	CHAPITRE IV.			
	<i>Administration de l'enregistrement, des domaines et des forêts.</i>			
1	Traitement du personnel de l'enregistrement.	536,290 »	»	
2	Id. id. du timbre.	51,200 »	»	
5	Id. id. du domaine	71,700 »	»	
4	Id. id. forestier	245,600 »	»	
5	Remises des receveurs. — Frais de perception	848,861 25	»	
6	Id. des greffiers	41,000 »	»	1,822,951 25
7	Frais de bureau des directeurs	20,000 »	»	
8	Matériel	52,000 »	»	
9	Frais de poursuites et d'instances	55,000 »	»	
10	Dépenses du domaine	78,500 »	»	
11	Palais de Bruxelles et de Tervueren	25,000 »	»	
	CHAPITRE V.			
Unique.	Secours à des employés, veuves ou enfants d'em- ployés, qui, n'ayant pas de droits à la pension de retraite, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheu- reuse	5,000 »	»	5,000 »
	CHAPITRE VI.			
1	Dépenses imprévues	14,000 »	»	18,000 »
2	Travail extraordinaire.	4,000 »	»	
	TOTAUX DU TITRE IX. fr.	11,378,081 25	455,571 52	11,815,452 57

TITRE X. — NON-VALEURS ET REMBOURSEMENTS.

NUMÉRO des articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
CHAPITRE PREMIER.				
<i>Non-valeurs.</i>				
1	Non-valeurs sur le foncier	500,000	»	796,000 »
2	Id. sur l'impôt personnel	370,000	»	
3	Id. sur les patentes.	80,000	»	
4	Décharge ou remise aux bateliers en non-activité	50,000	»	
3	Non-valeurs sur les redevances des mines.	16,000	»	
CHAPITRE II.				
<i>Remboursements.</i>				
1	Restitution de droits et amendes et intérêts y relatifs, de frais d'adjudication et de façon d'ouvrages brisés	30,000	»	448,000 »
2	Restitution d'impôts, péages, capitaux, revenus, remboursements, amendes et paiement d'intérêts; frais d'adjudication et charges des successions va- cantes ou en déshérence, etc.	250,000	»	
3	Remboursement des postes aux offices étrangers.	150,000	»	
4	Attributions d'amendes forestières	18,000	»	
3	Déficit de comptables anciens et nouveaux (<i>pour mémoire</i>)	»	»	
CHAPITRE III.				
<i>Péages.</i>				
Unique.	Remboursement du péage sur l'Escaut.	800,000	»	800,000 »
TOTAUX DU TITRE X. . . . fr.		2,044,000	»	2,044,000 »

RÉCAPITULATION.

NUMÉRO DES TITRES.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
I.	Dette publique	33,308,610 47	988,567 72	34,297,178 19
II.	Dotations	3,309,458 95	»	3,309,458 95
III.	Ministère de la Justice	10,638,425 »	263,190 »	10,901,615 »
IV.	Id. des Affaires Étrangères	995,500 »	»	995,500 »
V.	Marine	1,009,275 »	57,000 »	1,066,275 »
VI.	Ministère de l'Intérieur	4,863,905 20	208,500 »	5,070,405 20
VII.	Id. des Travaux Publics	11,434,868 93	870,520 81	12,305,389 74
VIII.	Id. de la Guerre	25,664,481 01	2,465,518 99	28,130,000 »
IX.	Id. des Finances	11,378,081 25	435,371 32	11,813,452 57
X.	Non-valeurs et remboursements.	2,044,000 »	»	2,044,000 »
	TOTAUX. fr.	104,648,605 81	5,286,668 84	109,935,274 65

DÉPENSES POUR ORDRE.

ADMINISTRATIONS.	NUMÉRO des ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	SOMMES PARTIELLES.	TOTAL PAR CHAPITRE.
		CHAPITRE PREMIER.		
ADMINISTRATION DU TRÉSOR PUBLIC.	1	Remboursement de cautionnements versés en numéraire dans les caisses du Gouvernement pour garantie de leur gestion, par des fonctionnaires comptables de l'État, par des receveurs communaux, des receveurs de bureaux de bienfaisance, des préposés de l'administration du chemin de fer, par des courtiers, des agents de change, etc., et par des contribuables, négociants ou commissionnaires, pour garantie du paiement de droits de douanes, d'accises, etc. (Le chiffre indiqué à cet article n'est point limitatif. Il pourra s'élever, le cas échéant, jusqu'à concurrence de la somme qui demeure encore à rembourser du chef des cautionnements versés en numéraire, antérieurement au 1 ^{er} octobre 1850, et qui sont remis à la Belgique en exécution du traité du 5 novembre 1842.)	1,000,000	"
	2	Remboursement de fonds perçus au profit de la caisse des veuves et orphelins des officiers de l'armée	178,000	" 1,392,000 "
	3	Remboursement de fonds perçus au profit de la commission des secours	30,000	"
	4	Remboursement de fonds versés au profit de la masse d'habillement et d'équipement de la douane	212,000	"
	5	Attributions au paiement des pensions, des retenues versées au profit de la caisse de retraite.	472,000	"
		CHAPITRE II.		
ADMINISTRATION LES CONTRIBUTIONS DIRECTES, CADASTRE, DOUANES ET ACCISES.	1	Réimpositions sur la contribution foncière	725	"
	2	Attributions d'amendes, saisies et confiscations opérées par l'administration des contributions	120,000	"
	3	Frais d'expertise de la contribution personnelle	30,000	"
	4	Frais d'ouverture des entrepôts.	14,000	"
	5	Remboursement de fonds recouverts pour les provinces.	6,734,000	" 9,192,225 "
	6	Id. id. pour les communes.	1,950,000	"
	7	Id. de la taxe provinciale sur les chiens	200,000	"
	8	Id. id. sur le bétail	125,000	"
	9	Id. de 4 et 5 % perçus au profit des villes de Liège et de Verviers pour pillages.	18,500	"
		À REPORTER. fr.		11,084,225 "

SUITE DES DÉPENSES POUR ORDRE.

ADMINISTRATIONS.	NUMÉRO des ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	SOMMES PARTIELLES.	TOTAL PAR CHAPITRE.
		REPORT. fr.		11,084,225 »
		CHAPITRE III.		
		FONDS DES TIERS.		
ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT, DES DOMAINES ET DES FORÊTS.	1	Recettes diverses et amendes attribuées, soumises aux frais de régie.	100,000 »	
	2	Recettes diverses et amendes de consignation, non-sou- mises aux frais de régie	800,000 »	
	3	Remboursement de revenus perçus pour compte de pro- vinces	666,000 »	2,867,000 »
		CONSIGNATIONS.		
	4	Remboursement de consignations. (Loi du 26 nivôse an XIII.)	800,000 »	
5	Remboursement de consignations à titre de dépôt . . .	1,000 »		
		TOTAL des dépenses pour ordre. fr.		13,451,225 »

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 8 novembre 1843.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Finances,

MERCIER.